



Le baromètre du SIAO 93 offre une présentation synthétique des principales données relatives à l'activité de mise à l'abri ainsi qu'à la régulation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement et de logement en Seine-Saint-Denis. Au premier trimestre 2026, le 115-93 a traité en moyenne **354** appels par jour. **4 012** demandes de mise à l'abri en ménage ont été lancées en moyenne par mois au premier trimestre et **456** ménages ont été mis à l'abri. Le trimestre a été marqué par la poursuite des orientations vers les places ouvertes dans le cadre du plan « Grand Froid » et du plan hiver, et également par la réorientation des ménages orientés vers ces places temporaires. La continuité de prise en charge a pu être assurée par le SIAO 93 pour les ménages orientés vers les structures hivernales, entraînant une importante activité de réorientation de ces ménages sur l'ensemble du parc. Enfin, **218 ménages** ont pu accéder à un logement social ce trimestre à la suite d'une labellisation SYPLO.

## Mise à l'abri

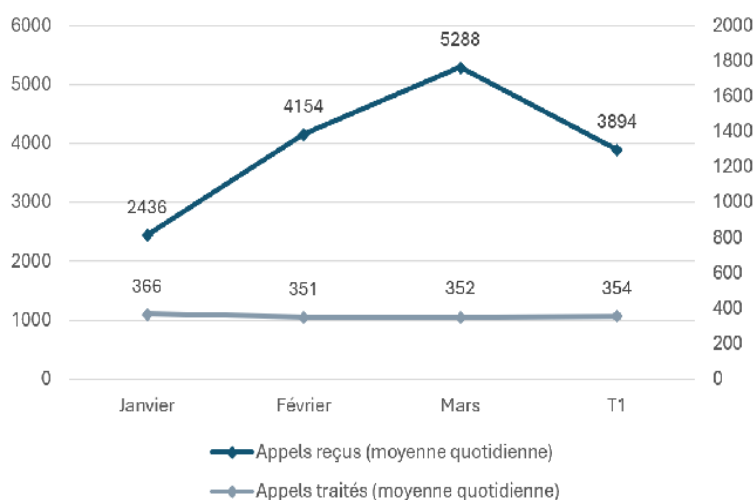
### Appels

La moyenne mensuelle pour le premier trimestre s'établit à **3 894 appels reçus par jour**.

Le temps d'attente médian des appels traités diminue légèrement, passant de **1h49** au quatrième trimestre 2025 à **1h39** au premier trimestre de l'année. Malgré cette légère diminution, ce temps d'attente continue d'être un frein à l'accès au service de mise à l'abri.

La moyenne d'appels traités est d'environ **354 appels par jour sur le trimestre**. Cette moyenne reste stable par rapport aux trimestres précédents.

1. Moyenne quotidienne des appels reçus et des appels traités au 1er trimestre 2026



## Demandes de mise à l'abri et orientations

Au cours du 1er trimestre de l'année 2026, le 115-93 a enregistré **4 912 demandes de mise à l'abri par mois en moyenne**, contre **5 509 au T4 2025** (-10 %). Ce chiffre a fortement été influencé par la baisse importante de demandes de mise à l'abri enregistrées au mois de janvier (-24 % par rapport à décembre 2025). Cette évolution est en lien avec l'ouverture de places au cours des mois de décembre et janvier dans le cadre du déclenchement du plan Grand Froid.

Ce trimestre, **ce sont 1 849 ménages distincts** qui ont formulé une demande, contre **1 802 ménages distincts** le trimestre précédent. Le taux moyen de réitération est de 8 demandes de mise à l'abri par ménage ce trimestre, un chiffre en légère baisse par rapport au trimestre précédent.

Entre le 1er janvier et le 31 mars 2026, ce sont **456 ménages** (922 personnes) qui ont été orientés. Les orientations se concentrent au mois de janvier (258 orientations en ménages). Comme le trimestre précédent, le volume d'orientations du trimestre s'explique par la poursuite de la mise à disposition de places temporaires dans le cadre des plans hivernaux.

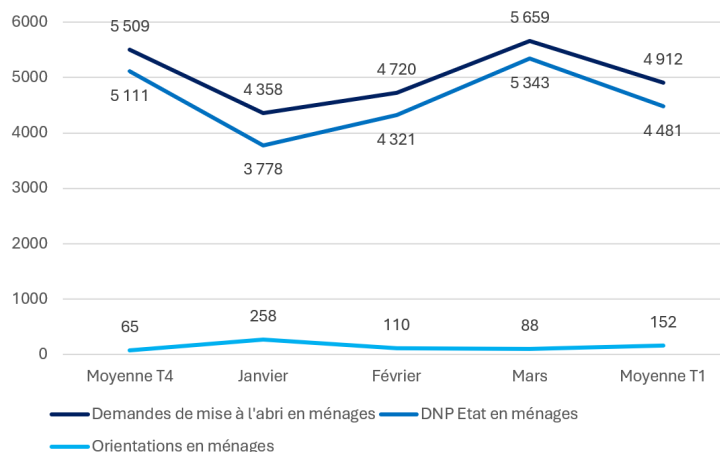
Certains ménages ont connu deux orientations au cours du trimestre, une première au sein d'une place temporaire ouverte dans le cadre de l'hiver, puis une réorientation en hôtel 115 au titre de la continuité de prise en charge.

Si les mesures hivernales ont permis l'orientation de nombreux ménages en demande de mise à l'abri sur le territoire, le niveau des demandes non pourvues (DNP) demeure élevé. Au cours de la période, **1 402 ménages distincts ont connu au moins une DNP**, un niveau qui **est en baisse de 13 % par rapport au trimestre précédent**.

Ce sont **150 ménages en moyenne** qui sont concernés par les DNP chaque jour, soit 369 personnes en moyenne par jour au cours du 1er trimestre de l'année 2026.

2.

## Demandes de mise à l'abri, demandes pourvues et non pourvues en ménages au cours du 1er trimestre 2026



## Acteurs de la Veille Sociale (REMA/ADJ)

### Régulation des équipes mobiles d'aide

La régulation des équipes mobiles d'aide (REMA) vise à coordonner l'action des équipes de maraude afin d'assurer une couverture territoriale cohérente sur l'ensemble du département. Au cours du premier trimestre 2026, la REMA a enregistré **1 597** demandes de prestations en ménage. Ces sollicitations ont donné lieu à environ **403** sorties de camions, permettant **la rencontre de 1 722 personnes en situation de rue**. Au cours de ce trimestre, un nouvel outil de coordination des EMA a été lancé sur le territoire. La prise en main **d'Ariane REMA** par les équipes du 115-93 et des EMA du territoire est récente, ce qui a un impact important sur les données.

### Accueil de jour

Les accueils de jour disposent de travailleur-se-s sociaux-ales habilité-e-s à effectuer des demandes d'insertion via le SI-SIAO. Au cours du trimestre, **288 dossiers ont fait l'objet d'une mise à jour, dont 153 concernent une nouvelle demande d'insertion**.

# Dispositifs spécifiques

## La Cellule 115

→ La cellule fixe du 115 traite les signalements émanant des écoutant-e-s du plateau téléphonique et des partenaires. Ces signalements concernent des ménages nécessitant une attention particulière. Au cours du premier trimestre de l'année 2026, **728 signalements ont été envoyés à la cellule fixe.**

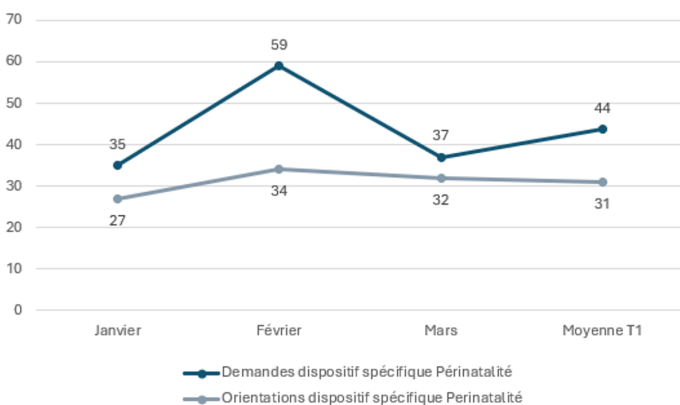
Ces signalements peuvent déclencher différentes actions : intervention des équipes mobiles médico-sociales, orientation vers des travailleur-se-s sociaux-ales de droit commun ou encore transmission du dossier du ménage vers le service du logement, afin de faciliter un éventuel accès aux dispositifs adaptés (accès au logement accompagné ou enregistrement SYPLO).

## Périnatalité

→ Les référent-e-s périnatalité du SIAO 93 ont pour mission de chercher des solutions d'hébergement pour les femmes enceintes ou sortantes de maternité. Au premier trimestre 2026, **282 demandes en personnes** ont été enregistrées au sein du dispositif spécifique Périnatalité.

Au cours du trimestre, **131** orientations ont été réalisées, dont 40 vers le parc dédié et 72 vers l'hôtel, soit en moyenne **44** par mois. Les autres orientations ont été réalisées vers des structures d'hébergement généralistes.

### 3. Demandes et orientations via le dispositif périnatalité (en personnes différentes) pour le 1er trimestre 2026



## La Cellule mobile

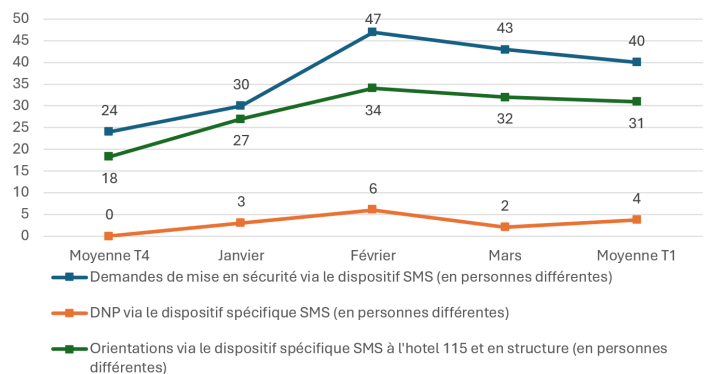
→ Dans le cadre de la prise en charge (PEC) initiale des ménages mis à l'abri à l'hôtel, la cellule mobile 115 intervient auprès de ces derniers dès leur entrée en hôtel 115 pour présenter le cadre d'intervention de la PEC et réaliser des évaluations sociales lorsque le ménage n'est pas accompagné. Dans le cas où le ménage est accompagné par un-e travailleur-se social-e, l'équipe de la cellule mobile 115 prend contact avec le-la prescripteur-ric-e.

Au premier trimestre de l'année 2026, 340 ménages ont été concernés par une prise en charge initiale, et 100 ont été rencontrés par l'équipe de la cellule mobile.

## Femmes victimes de violences

→ Le nombre de demandes de mise en sécurité en personnes distinctes pour des femmes victimes de violences reçues et traitées pendant le premier trimestre de l'année 2026 est de **115**, un nombre supérieur de 60 % par rapport au trimestre précédent. Les **orientations via le dispositif SMS** s'établissent en moyenne à **31 par mois** au T1. 11 personnes n'ont pas pu être mises à l'abri à la suite d'une demande de mise en sécurité ce trimestre (6 ménages).

### 4. Demandes et orientations via le dispositif de mise en sécurité des femmes victimes de violence au 1er trimestre 2026 (en personnes différentes).



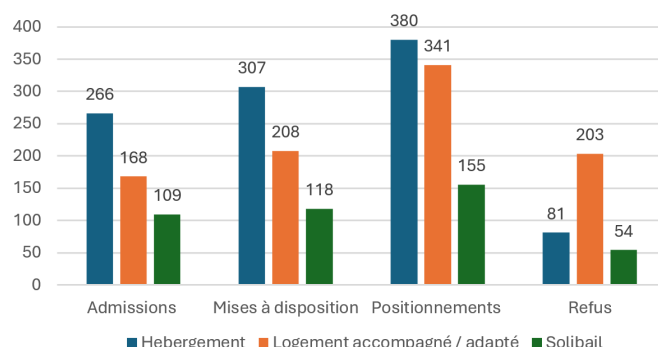
# Hébergement, logement accompagné et Solibail

Le premier trimestre 2026 est marqué par une activité toujours soutenue du pôle Hébergement-Logement. Globalement, les mises à disposition diminuent d'environ 10 %, les positionnements augmentent d'environ 6 %. Les admissions enregistrent également une progression de 21 % par rapport au trimestre précédent. Les refus augmentent également (+22 % de refus par rapport au quatrième trimestre 2025).

Cette activité est principalement portée par le dispositif Solibail, dont l'ensemble des indicateurs est à la hausse. Les mises à disposition augmentent d'environ **20 %**, les positionnements d'environ **10 %** et les admissions de **33%**. Le nombre de refus enregistrés ce trimestre augmente également par rapport au trimestre précédent : **+20 %**.

Les dispositifs de logement accompagné / adapté enregistrent une légère baisse des mises à disposition (**-10 %**), tandis que les positionnements augmentent de **18 %**. Les refus augmentent quant à eux de **54 %**. Enfin, le nombre d'admissions a connu une augmentation très importante par rapport au trimestre précédent (**+83 %**).

## 5. Hébergement, logement adapté/accompagné et Solibail : mise à disposition, positionnement et réponses au 1er trimestre 2026 (en ménages)



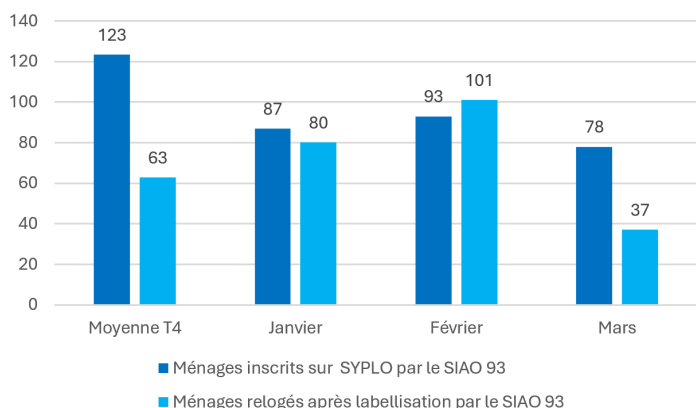
À l'inverse, les dispositifs d'hébergement connaissent un recul de l'activité sur l'ensemble des indicateurs : les mises à disposition diminuent de **18 %**, les positionnements de **-4 %**, les admissions de **-4 %**. Les refus diminuent également de **-19 %** par rapport au trimestre précédent.

# Labélisation Syplo et accès au Logement

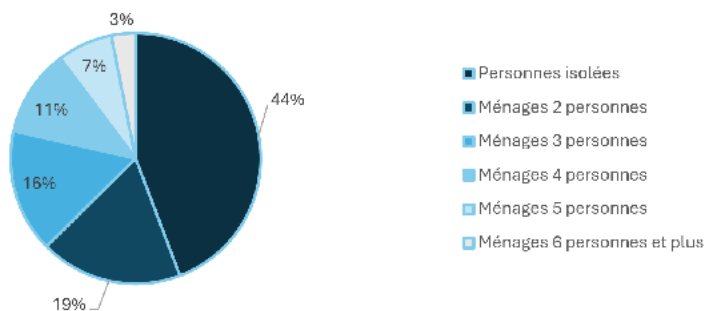
L'inscription d'un ménage sur SYPLO par le SIAO 93 permet l'attribution de points de priorité facilitant l'accès au logement social. Au premier trimestre 2026, les services ont inscrit **258 ménages**, soit une baisse importante par rapport au trimestre précédent (-30 %). Deux tiers de ces ménages sont composés d'**une ou de deux personnes**, comme au trimestre précédent. La baisse de l'activité de labellisation résulte d'une diminution temporaire des équipes sur cette activité.

Le nombre d'admissions de ménages labellisés au sein d'un logement a connu une diminution importante par rapport au trimestre précédent. Ce sont ainsi 218 ménages qui ont pu accéder à un logement sur le trimestre après une labellisation SYPLO, soit une baisse de 32 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 2025.

## 6. Ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 1er trimestre 2026



## 7. Typologie des ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 1er trimestre 2026



# Activités transversales

## Santé

Déployées en 2022, les équipes mobiles médico-sociales (EMMS) sont actuellement au nombre de sept. Dans le cadre de leurs interventions, le SIAO 93 porte une mission de coordination et de régulation des demandes d'intervention. Au cours de ce trimestre, **103 demandes** ont été adressées à la régulation et **62 demandes ont été orientées vers les équipes mobiles médico-sociales**.

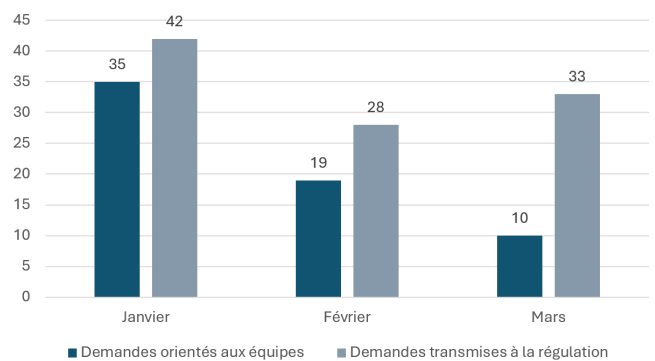
Ces équipes peuvent également intervenir sur sollicitation directe des partenaires.

## Formations

Le SIAO 93 propose différentes instances de formation et de commissions pour les professionnel-le-s du secteur social. La formation SIAO, ouverte aux professionnel-le-s du département, permet de connaître les dispositifs régulés par le SIAO 93 et la formation SI-SIAO concerne spécifiquement l'application SI-SIAO. Au cours de ce trimestre, 9 sessions de formation ont été réalisées. Celles-ci ont accueilli **148 participant-e-s**.

Les autres instances organisées par le SIAO au cours du trimestre ont réuni 293 professionnel-le-s : Commission du Traitement de la Demande (CTD), Commission Parcours de Soins Complexes (CPSC), Concertation Territoriale du SIAO (CTS).

### 8. Nombre de demandes adressées à la régulation des équipes mobiles de santé au 1er trimestre 2026



### 9. Sessions et inscrits aux formations et instances du SIAO au 1er trimestre 2026

